

GOLDWELL



**COLOR ZOOM CHALLENGE '19
REMIX**

C'EST VOTRE
CRÉATIVITÉ QUI
COMpte



PARTICIPEZ AU COLOR ZOOM CHALLENGE

Le Color Zoom Challenge est **l'opportunité idéale** pour révéler à tous votre créativité et votre passion. Impressionnez le monde de la coiffure avec votre talent et profitez de la chance de **vous retrouver sur scène** pour obtenir la reconnaissance que vous méritez.

Rendez-vous sur nos réseaux sociaux pour découvrir l'expérience palpitante qui vous attend.

#TAKETHECHALLENGE
#GOLDWELL
#COLORZOOM



www.facebook.com/GoldwellColorZoom
www.instagram.com/GoldwellColorZoom
www.twitter.com/Goldwell

« S'ÉVADER DE
LA RÉALITÉ ET
ÊTRE VRAIMENT
CRÉATIF. »

MAKSIM SOTNIKOV

GLOBAL WINNER
NEW TALENT CATEGORY 2017
RUSSIE

COLOR ZOOM CHALLENGE '19

BOOSTEZ À FOND
VOTRE PROFIL
ET VOTRE CARRIÈRE

SOUS LE FEU DES PROJECTEURS, LA STAR, C'EST VOUS.

Le Color Zoom Challenge est une expérience unique dans votre vie.
Vous ne pouvez que gagner.

Participez à l'une des compétitions de coiffure live les plus
prestigieuses et **brillez sous le feu des projecteurs.**

Inspirez-vous de la nouvelle Hair Fashion Collection R3MIX de Goldwell
et interprétez-la dans votre propre style, avec votre propre look.
Enthousiasmez le public avec **votre créativité et votre talent** et saisissez
la chance de vous profiler.

Le Color Zoom Challenge, c'est votre chance d'accéder à
une **notoriété nationale et internationale**, de progresser au niveau
personnel et de vivre des moments inoubliables.

RELEVEZ LE DÉFI.



VOUS ÊTES DÉJÀ GAGNANT JUSTE EN PARTICIPANT

Ne serait-ce qu'en participant au Color Zoom Challenge,
vous êtes déjà gagnant :

Vous avez relevé le défi. Vous avez brillamment interprété
la Collection R3MIX et réussi la prouesse de concrétiser
vos idées créatives. Vous entrez en compétition dans
votre pays avec d'autres coiffeurs stylistes de votre catégorie -
**l'heure est venue pour vous d'acquérir honneurs et
reconnaissance** au niveau national.

Chaque pays commence d'abord par sélectionner
trois gagnants nationaux dans chaque catégorie :
Or, Argent et Bronze.

Tous les gagnants nationaux du Trophée Or
se qualifient automatiquement pour la finale et ont
la possibilité de **remporter la finale mondiale**
et de devenir Global Winner.

**UNE PROMOTION DE VOTRE IMAGE QUI
BOOSTERA VOTRE CARRIÈRE.**



LAURÉAT NATIONAL - UN SUCCÈS NATIONAL

- » Boostez votre profil et propulsez votre carrière à un niveau supérieur
- » Bénéficiez de la promotion de votre créativité sur les réseaux sociaux et auprès de la presse professionnelle
- » Les gagnants du Trophée Or représentent leur pays lors de la grande finale live qui aura lieu pendant le Global Zoom Event

LAURÉAT INTERNATIONAL - UNE CONSÉCRATION INTERNATIONALE

- » Profitez de votre renommée en tant que top styliste international, boostez votre carrière et votre image
- » Obtenez de la reconnaissance par le biais de la presse nationale et internationale ainsi que par les campagnes sur les réseaux sociaux
- » Faites partie de la Color Zoom Creative Team pour créer la prochaine Goldwell Collection



VOTRE AIDE-MÉMOIRE

POUR UNE
PARTICIPATION RÉUSSIE AU
COLOR ZOOM CHALLENGE

**SUIVEZ LES ÉTAPES UNE PAR UNE.
MULTIPLIEZ VOS CHANCES DE VOUS RETROUVER
SOUS LE FEU DES PROJECTEURS.**

- IMPRÉGNEZ-VOUS DE L'ESPRIT DE LA COLLECTION ACTUELLE ET CRÉEZ VOTRE PROPRE STYLE
- CHOISISSEZ VOTRE CATÉGORIE
- INFORMEZ-VOUS SUR LES CRITÈRES D'ÉVALUATION
- PENSEZ À CONSULTER LE RÈGLEMENT
- ENVOYEZ VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION
- VEILLEZ À RESPECTER LA DATE LIMITE D'ENVOI



LAISSEZ-VOUS INSPIRER PAR LA REMIX COLLECTION

REMIXEZ VOTRE RÉALITÉ ET
CRÉEZ VOTRE PROPRE INTERPRÉTATION
DE LA COLLECTION

LIBÉREZ-VOUS.

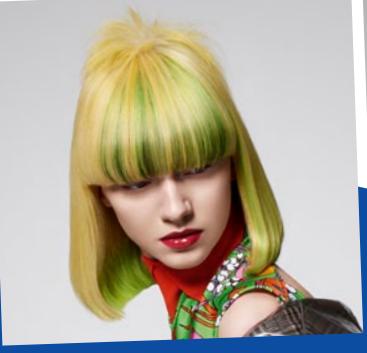
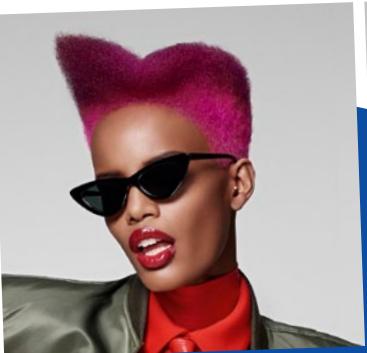
ÉVADEZ-VOUS DE VOTRE RÉALITÉ ET MISEZ SUR LE FUN.
MÉLANGEZ POP ET PUNK.
AGITEZ.

OSEZ. DÉTONNEZ. REBELLEZ-VOUS.

VOS CHEVEUX SONT VOTRE MODE D'EXPRESSION.
OPTEZ POUR DES COULEURS AUDACIEUSES, DES CONTOURS GRAPHIQUES
ET DES CONTRASTES FORTS.

CRÉEZ LE FUTUR TEL QUE VOUS L'IMAGINEZ - IL EST TEMPS DE REMIXER VOTRE RÉALITÉ.

#REMIXREALITY



CHOISISSEZ VOTRE CATÉGORIE

GLOBAL NEW TALENT ARTIST

Pour les coiffeurs disposant de **moins de 5 ans** d'expérience professionnelle (apprentissage exclus) à la date de déposition du dossier.

GLOBAL CREATIVE ARTIST

Pour tous les coiffeurs disposant de **plus de 5 ans** d'expérience professionnelle (apprentissage exclu) à la date de déposition du dossier.

GLOBAL PARTNER ARTIST

Pour tous les coiffeurs qui collaborent actuellement ou qui ont déjà collaboré avec **Goldwell en tant que freelances, formateurs ou intervenants** au cours des 2 années précédant l'inscription.



MAKSIM SOTNIKOV NEW TALENT CATEGORY



DYLAN TUNG CREATIVE CATEGORY



MIO SOTA PARTNER CATEGORY

REMIX

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

40% POUR L'INTERPRÉTATION DE LA TENDANCE

Faites preuve de créativité et créez votre propre style R3MIX sans toutefois imiter la collection. Familiarisez-vous avec la Collection R3MIX actuelle, imprégnez-vous du contexte de la tendance et interprétez-la dans VOTRE propre style. **Le style créé doit à la fois représenter la tendance sous-jacente de la Collection ET refléter votre personnalité.** Soyez créatif, soyez original, donnez à la tendance votre signature exclusive.

40% POUR L'EXÉCUTION TECHNIQUE

Chaque Collection Color Zoom a son propre concept de coloration, de coupe et de coiffage qui se réfère aux tendances du moment. **Utilisez ces techniques de façon innovante et personnelle.** Une exécution technique optimale implique la création d'un look s'inscrivant dans un parfait équilibre entre la coupe, la couleur et le coiffage.

20% POUR L'ENSEMBLE DU LOOK

Vous avez interprété la tendance et intégré le concept de la collection. Il s'agit maintenant, d'évaluer l'impression d'ensemble du look : **l'apparence globale de la coiffure, la mise en beauté, le style, mais aussi le professionnalisme et l'esthétique** du modèle et de la photographie seront pris en compte dans l'évaluation.

Veillez à respecter ces critères pour optimiser VOTRE SCORE.



RÈGLEMENT DU CONCOURS

—1—

Pour la coloration de votre création, seuls les produits Goldwell Topchic, Colorance, Nectaya, @Pure Pigments et/ou Elumen peuvent être utilisés. Les éclaircissements et décolorations réalisés avec Topchic HiBlondes Control, SilkLift et Oxycur Platin sont autorisés dans toutes les catégories.

—2—

Coiffure et couleur sont le cœur de votre photo et doivent être parfaitement identifiables.

—3—

L'utilisation d'extensions, de postiches ou de cheveux artificiels n'est pas autorisée.

—4—

Les photos en pied ne sont pas acceptées. La prise de vue doit être cadrée au maximum jusqu'au niveau du buste.

—5—

Les photos en noir et blanc ainsi que les polaroïds ne sont pas acceptés.

—6—

Pour sa décision, le jury tiendra compte de la photo que vous avez envoyée.

—7—

Si vous désirez retoucher vos photos, veillez à respecter les critères suivants : Les retouches minimes visant à corriger des imperfections du teint ou des cheveux sont une pratique courante et sont donc autorisées. Les retouches extrêmes du teint ou des cheveux seront prises en compte par le jury et se reflèteront en conséquence dans votre score. N'oubliez pas que votre résultat sur scène doit correspondre à la photo que vous avez envoyée. Des photos excessivement retouchées sont très difficiles à recréer au cours de votre performance en direct. Vous serez jugé en conséquence.

—8—

Plusieurs coiffeurs d'un même salon peuvent participer au concours, mais une seule technique/une seule photo par participant est autorisée.

—9—

Les modèles peuvent être féminins ou masculins.

Âge minimum requis : 18 ans.

—10—

Lors du concours international, vous devrez réaliser en direct sur votre modèle coloration, coupe et coiffage en recréant le look d'origine de votre photo aussi fidèlement que possible.

VOTRE AGENDA

VOTRE DOSSIER DE PARTICIPATION

—1—

Un seul tirage photo de votre modèle en format JPG ou PNG, correspondant au standard de presse international (20 x 30 cm) et **une photo numérique sur CD ou sur clef USB** d'une résolution de **300 dpi** – d'un format n'excédant pas 10MB. Les polaroids ne sont pas acceptés.

—2—

Renvoyez-nous **le bulletin de participation complété lisiblement et signé** en mentionnant les informations suivantes : la catégorie à laquelle vous participez. La hauteur de ton de la couleur initiale de votre modèle. Une description détaillée de votre technique de coloration, du placement des couleurs et des produits

Goldwell utilisés.

LE COMPTE À REBOURS,
POUR VOTRE CRÉATIVITÉ

FAMILIARISEZ-VOUS AVEC LA NOUVELLE COLLECTION



INTERPRÉTEZ LA TENDANCE ACTUELLE



CHOISISSEZ VOTRE MODÈLE ET CRÉEZ VOTRE INTERPRÉTATION



METTEZ PARFAITEMENT EN SCÈNE VOTRE CRÉATION
ET RÉALISEZ VOTRE PHOTO



REmplissez complètement et lisiblement le bulletin
de participation et envoyez-le nous



DATE DE CLÔTURE POUR L'ENVOI DE VOTRE DOSSIER DE PARTICIPATION COMPLET :

31 MAI 2019



PUBLICATION DES LAURÉATS NATIONAUX :
JUILLET 2019



COMPÉTITION FINALE EN DIRECT DU GLOBAL ZOOM EVENT À VIENNE :
29 SEPTEMBER 2019

INTERPRÉTEZ.
CRÉEZ.
VIVEZ UNE EXPÉRIENCE UNIQUE.

LES PRÉCIEUSES ASTUCES DES GAGNANTS DU
COLOR ZOOM CHALLENGE '17



5 ASTUCES POUR RÉUSSIR AU COLOR ZOOM CHALLENGE

« RÉVÉLEZ VOTRE CRÉATIVITÉ
ET VOTRE SAVOIR-FAIRE
PROFESSIONNEL - IMPRESSIONNEZ
LE JURY AVEC VOTRE EXPERTISE
EN MATIÈRE DE COUPE, DE
COLORATION ET DE COIFFAGE. »

« UN LOOK D'UNE PARFAITE
ESTHÉTIQUE RÉSULTE D'UNE
COMBINAISON DE PLUSIEURS
CRITÈRES : CHEVELURE,
MAQUILLAGE, STYLE, COIFFAGE -
MAIS AUSSI DU BON MODÈLE.
ASSUREZ-VOUS QUE VOTRE CHOIX
CONCILIE TOUS CES ASPECTS
POUR VOTRE CRÉATION. »

« VOTRE TEMPS EST PRÉCIEUX. AU
COURS DE LA COMPÉTITION EN
DIRECT, VOUS NE DISPOSEREZ QUE
DE 3 HEURES POUR REPRODUIRE
VOTRE LOOK. ASSUREZ-VOUS QUE
CE SOIT RÉALISABLE. »

« NE COPIEZ PAS,
REMIXEZ. RÉINVENTEZ
LES CLASSIQUES
EN VOUS AMUSANT! »

« N'OUBLIEZ PAS : EN TANT
QUE GAGNANT NATIONAL,
VOUS DEVREZ RECRÉER
EXACTEMENT LE LOOK QUE
VOUS AVEZ SOUMIS AU JURY.
FAITES ATTENTION DE NE
PAS ABUSER DE PHOTOSHOP
POUR VOTRE PHOTO DE
PARTICIPATION! »

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

— AU COLOR ZOOM CHALLENGE '19

La condition nécessaire pour participer au Color Zoom Challenge est d'avoir réussi une formation professionnelle diplômée de coiffeur. Il s'agit d'une formation standardisée certifiant votre aptitude à exercer la profession de coiffeur. La participation au Color Zoom Challenge est ouverte à tous les coiffeurs-stylistes enregistrés en tant que clients Goldwell.

Les Global Winners du Color Zoom Challenge ne sont pas autorisés à participer de nouveau au concours de l'année suivante, mais cela est possible deux ans plus tard.

Avec son inscription, le participant consent à ce que les données personnelles inhérentes à l'inscription au concours soient enregistrées et traitées par informatique par Kao Germany GmbH et les sociétés affiliées au groupe Kao (collectivement « Kao Group »), ainsi que par les agences dans le cadre de la mise en œuvre du Color Zoom Challenge. Par ailleurs, le participant atteste par la signature de son modèle son consentement pour le traitement d'image.

Avec son inscription et sa participation au Color Zoom Challenge, le participant accepte simultanément de céder à Kao Germany GmbH et aux sociétés affiliées du Kao Group tous les droits photographiques relatifs aux photos remises ou au matériel photographique généré au cours de séances de photos en rapport avec le Color Zoom Challenge. Les droits d'exploitation ne sont pas délimités quant à leur étendue et leur destination, quant au lieu et à la durée, y compris, mais sans s'y limiter, l'Internet, les réseaux sociaux et la presse écrite. Kao Germany en sera le propriétaire exclusif et sera libre de transférer les droits à tout tiers, y compris, mais sans s'y limiter, aux sociétés du Groupe Kao. Le participant atteste par la présente que l'ensemble des documents inhérents à l'inscription au Color Zoom Challenge, en particulier le matériel photographique, ne devra pas être utilisé, publié ou autorisé à la participation à tout autre concours ou à toute autre fin par le participant, ni mis à disposition de tiers pour utilisation et/ou publication de quelque nature que ce soit. Les droits d'auteur de tout matériel de ce type seront transférés exclusivement au Groupe Kao. Les participants sont autorisés à diffuser leurs photos de participation au concours sur les réseaux sociaux, mais seulement après la publication des 5 gagnants nationaux dans le pays pour lequel il concourt. Pas avant !

Le participant garantit qu'il n'existe aucun droit d'un tiers à l'égard du matériel soumis. Le participant confirme qu'il/elle n'est pas empêché de faire la déclaration de décharge et de transférer les droits par des contrats avec des tierces parties ou d'autres obligations et droits de tiers. Le participant indemnise Kao Germany GmbH et les sociétés affiliées du groupe Kao si des réclamations sont faites contre Kao Germany GmbH et/ou les sociétés affiliées du groupe Kao ayant rapport avec le matériel soumis.

En déposant son dossier de participation au concours, le participant confirme implicitement avoir lu et compris le détail des modalités de participation de ce concours et qu'il accepte sans réserve le règlement, les critères d'évaluation et les conditions générales. Les modalités de participation peuvent être ultérieurement complétées par des conditions supplémentaires concernant les événements nationaux et internationaux, ainsi que par des règlements et critères d'évaluation pour le Color Zoom Challenge.

Aucune partie tierce ne pourra revendiquer de droits sur les documents envoyés. L'âge minimum de participation requis est de 18 ans.

Les employés de Kao Germany GmbH, du Groupe Kao et ses sociétés locales ainsi que leur famille directe ne sont pas autorisés à participer au concours.

Les photos et les dossiers d'inscription ne pourront pas être restitués. L'appréciation des dossiers envoyés est strictement basée sur les critères stipulés dans les termes des modalités de participation au Color Zoom Challenge. Tout recours à la voie juridique est exclu.

**LA DATE LIMITE DES ENVOIS EST LE 31 MAI 2019,
LE CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI.
AUCUN DOSSIER DE PARTICIPATION NE POURRA
ÊTRE ACCEPTÉ AU-DELÀ DE CETTE DATE.**

FORMULAIRE DE PARTICIPATION

AU COLOR ZOOM CHALLENGE '19

COCHEZ VOTRE CATÉGORIE :

- Global New Talent Artist
- Global Creative Artist
- Global Partner Artist

N° de référence client Goldwell

F M

Adresse email du participant

Âge

Inscrivez ici l'adresse de votre salon et envoyez-nous la photo de votre création.

Merci de ne pas plier la photo.

Nom du salon

Pays

Adresse email du salon

CP, Ville

N°, Rue

N° de téléphone

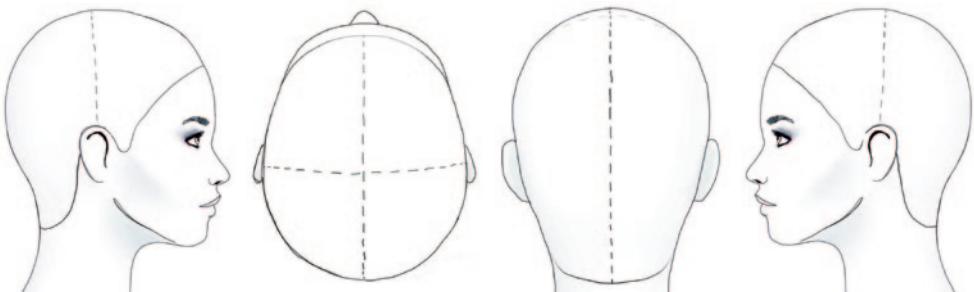
Nom et prénom du modèle

Avec ma signature, je confirme avoir pris connaissance, lu et approuvé les termes et les conditions de participation au Color Zoom Challenge, telles qu'ils sont explicités dans ce Briefing Kit ainsi que sur le site **www.goldwell.com/colorzoom** pour mon pays d'origine et les accepter sans réserve.

Signature du modèle

Signature du participant

MERCI DE DÉCRIRE EN DÉTAIL VOTRE TECHNIQUE DE COLORATION, LE PLACEMENT DES COULEURS ET LES PRODUITS GOLDWELL QUE VOUS AVEZ UTILISÉS :



BASE NATURELLE / HAUTEUR DE TON INITIALE

Photo (20 x 30 cm).
Merci de ne pas plier ni coller votre photo.



GOLDWELL COLOR ZOOM CHALLENGE 2019 - FINALE NATIONALE

Règlement officiel relatif à la participation à la finale nationale du Color Zoom Challenge Goldwell

1. Sponsor et organisateur

Le Color Zoom Challenge se déroule sous le parrainage de la société Kao Germany GmbH, Pfungstädter Straße 98-100, 64297 Darmstadt, Allemagne

L'organisateur de la finale nationale qui désignera le vainqueur national du Color Zoom Challenge est Kao Switzerland AG, Ruessenstrasse 12, 6341 Baar

2. Autorisation de participation

La participation au Goldwell Color Zoom Challenge 2019 (« concours ») est ouverte exclusivement aux personnes domiciliées en Suisse, âgées d'au moins 18 ans au moment de leur participation et satisfaisant aux conditions de participation pour l'une des catégories suivantes (respectivement dénommées « catégorie ») :

GLOBAL CREATIVE ARTIST: tous les coiffeurs Goldwell justifiant de plus de cinq années d'expérience professionnelle (apprentissage exclu).

GLOBAL NEW TALENT ARTIST: tous les coiffeurs Goldwell juniors, ayant moins de cinq années d'expérience professionnelle (apprentissage exclu).

GLOBAL PARTNER ARTIST: tous les coiffeurs ayant déjà travaillé avec Goldwell en freelance, ou en tant que formateurs ou intervenants.

L'ensemble de la gamme Goldwell peut être utilisée pour élaborer les créations de couleur dans les différentes catégories. Seuls les produits Goldwell sont autorisés à l'exclusion de tous autres.

Les employés et collaborateurs des sociétés du groupe Kao, d'entreprises liées ainsi que les collaborateurs de partenaires et les membres de leur famille, ou les personnes vivant au même foyer, ne sont pas autorisés à participer. Seules des personnes sont autorisées à participer, à l'exclusion de toute équipe, entreprise ou groupe. L'organisateur se réserve le droit de disqualifier toute présentation qui donnerait lieu à un soupçon fondé d'atteinte aux règles définies ci-dessus. L'ensemble des lois et réglementations en vigueur sont applicables.

3. Date de début/de fin

Le délai prévu pour le dépôt de la déclaration de participation et l'envoi des dossiers débute en janvier 2019, et s'achève le 31 mai 2019

4. Modalités de participation

Pour participer au concours, les participants autorisés doivent

- (i) s'inspirer de la tendance de l'année 2019 - REMIX,
- (ii) développer une interprétation personnelle de la tendance de l'année 2019 - REMIX et une technique de coloration personnelle,
- (iii) trouver un modèle - tel que défini ci-après - (« modèle ») - et un style appropriés et
- (iv) prendre une photo de la coiffure du modèle (« photo »), reflétant la tendance 2019 - REMIX sans être toutefois une imitation de la Collection Goldwell Color Zoom 2019.

La photo envoyée doit répondre aux conditions du concours suivantes (« Conditions du concours ») :

- Les créations de couleurs ne doivent être réalisées qu'avec des produits Goldwell tels que Topchic, Colorance, @Pure Pigments ou Elumen ou encore Nectaya.
- Dans toutes les catégories, les cheveux peuvent être éclaircis et décolorés avec des produits Goldwell tels que Topchic HiBlondes Control, SilkLift et Oxycur Platin.
- Les extensions, postiches et perruques ne sont pas autorisés.
- La coiffure et la couleur doivent figurer au centre de la photo et être facilement identifiables. Les photos en pied ne sont pas acceptées. Les modèles ne doivent être photographiés que jusqu'au niveau du buste.
- Les modèles masculins ou féminins doivent être âgés d'au moins 18 ans et être majeurs dans leur pays.
- Pas de photo en noir et blanc. Pas de photos Polaroïd.

Pour participer au Color Zoom Challenge, vous avez besoin des documents de participation complets et du formulaire d'inscription. Vous pouvez vous les procurer via Kao et ses agents commerciaux, ou bien les télécharger sur le site www.goldwell.com/colorzoom

Remplissez le formulaire d'inscription (avec vos nom, adresse postale, numéro de téléphone, date de naissance avec mention de l'âge, et les noms/adresses/numéros de téléphone du salon), signez-le et envoyez-le dans une enveloppe suffisamment affranchie à Kao Switzerland AG, Ruessenstrasse 12, 6341 Baar.

Indiquez l'information suivante : (i) catégorie dans laquelle est déposée la photo, (ii) couleur de base du modèle, (iii) description détaillée de la technique de coloration, de l'application de la couleur et des produits Goldwell utilisés, (iv) en ne joignant

qu'une et unique photo de votre modèle en format JPG, PNG ou TIF conforme aux standards de presse internationaux (20x30 mm), ainsi qu'une photo numérique sur CD ou sur clé USB d'une résolution de 300 dpi (max. 10 MG). NE PAS PLIER LA PHOTO.

Chaque participant ne peut déposer qu'une (1) présentation, quelle que soit le mode de participation ou la catégorie. Toutefois, plusieurs collaborateurs d'un même salon peuvent participer au concours, sachant que ne sont autorisées qu'une seule méthode de coloration et une seule participation par personne. L'ensemble des documents de participation et photos sont désignés ci-après soit collectivement sous le terme de « présentations », soit individuellement sous le terme de « présentation ». Toutes les présentations doivent satisfaire aux conditions du concours énoncées ci-dessus et respecter les limitations suivantes. Le sponsor et l'organisateur n'accusent pas réception des présentations. Les présentations ne sont pas renvoyées, même une fois le concours terminé non plus qu'en cas de disqualification de la présentation. Le sponsor et l'organisateur déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration des présentations. Le sponsor et l'organisateur déclinent également toute responsabilité en cas de problèmes résultant d'une erreur mécanique, humaine ou électronique. La participation ne peut être validée qu'une fois l'ensemble des formulaires de participation intégralement remplis. Le sponsor et l'organisateur se réservent le droit d'interrompre ou de modifier le concours, p. ex. au cas où serait déposé un nombre insuffisant de présentations correspondant aux directives et aux limitations du concours.

5. Limitations relatives au contenu des présentations (limitations du concours) :

En déposant sa déclaration et les documents de participations, le participant atteste que sa présentation satisfait aux limitations suivantes relatives aux contenus de la présentation (collectivement dénommés « contenu de la présentation ») et qu'il accepte les conditions de participation.

Le sponsor ou l'organisateur peut exclure toute présentation et tout participant au concours s'il constate, après examen en bonne et due forme, que la présentation du participant ne satisfait pas aux limitations suivantes :

- La présentation ne doit comporter aucun élément portant atteinte aux droits de tiers, notamment aux droits d'auteur et d'utilisation, marques, droits de protections des données et droit de la personnalité ou autres droits de propriété intellectuelle.
- La présentation ne doit porter atteinte ni à la réputation du sponsor, de l'organisateur ou de toute autre personne liée à la candidature ou à l'organisation du concours, ni à la réputation des concurrents du sponsor ou de l'organisateur.
- La présentation ne doit contenir aucun nom de marque, de produits ou d'entreprise autres que les marques et signes distinctifs du sponsor définis ci-après pour lesquels le participant dispose d'une licence limitée aux fins exclusives d'élaboration et de dépôt de sa présentation dans le cadre du présent concours.
- La présentation ne doit contenir aucun élément inconvenant ou irrespectueux, obscène ou en quelque manière que ce soit contraire aux bonnes mœurs.
- La présentation ne doit contenir aucun élément contraire aux lois ou règlements en vigueur.

Les participants qui porteraient atteinte au présent règlement officiel ou tenteraient de perturber le concours seront disqualifiés. Les décisions prises par le sponsor ou l'organisateur dans le cadre du concours, notamment en ce qui concerne l'interprétation et l'application du présent règlement officiel, sont fermes et définitives. Tout recours juridique est exclu.

6. Garantie juridique

En s'inscrivant, tout participant certifie :

- (a) qu'il est seul propriétaire de sa présentation ;
- (b) que sa présentation ne viole aucun droit de tiers, notamment aucun droit de propriété intellectuelle ou industrielle ;
- (c) que sa présentation satisfait aux règles et limitations du concours Color Zoom Challenge et
- (d) que sa présentation n'a pas été utilisée auparavant dans le cadre d'activités promotionnelles quelles qu'elles soient, n'a obtenu aucune récompense de quelque nature que ce soit et n'a été exposée ou présentée publiquement à aucun titre que ce soit, ou cédée à des tiers.

Le participant garantit, en outre, qu'il dispose pour une durée indéterminée de l'accord du modèle figurant dans sa présentation pour l'utilisation de son nom, de sa photo, de son image, etc. ainsi que du consentement du photographe pour l'exploitation de l'image en vue de participer et de présenter sa candidature au présent concours. Le participant est tenu de présenter ces consentements à la demande du sponsor ou de l'organisateur sous une forme acceptable pour ces derniers.

Le sponsor et l'organisateur recommandent expressément aux participants d'avoir impérativement recueilli ces consentements par écrit préalablement au dépôt de la présentation.

7. Droits d'utilisation et propriété

La propriété exclusive de l'ensemble des documents de participation, y compris les présentations, est transférée au sponsor.

En déposant sa présentation, le participant cède au sponsor l'intégralité des droits transmissibles (p. ex. idées, concept, esquisses, textes/images, films publicitaires, slogans, noms, marques). Le transfert de ces droits au sponsor s'effectue à titre exclusif et sans limitation de durée, de contenu ou d'étendue d'utilisation. Ce transfert inclut la faculté pour le sponsor de transférer les droits d'exercice à des entreprises liées, ainsi que celle de poursuivre lui-même d'éventuelles violations de ces droits. Le sponsor accepte cette cession.

La cession des droits englobe en particulier les droits de publication, de reproduction et/ou de divulgation, de reproduction publique, de location et de prêt, de diffusion et de représentation, d'exposition, d'archivage, de mise à disposition du public, y compris la mise à disposition sur demande, le droit de filmer, d'exploiter par le merchandising, ainsi que le droit de modification et d'adaptation. Le transfert des droits inclut également l'utilisation de l'ensemble des prestations fournies dans tous les

médias et formes d'utilisation techniquement connus, en ligne et hors connexion, ou de toute autre manière analogique et numérique (p. ex. sur Internet, ou autre environnement en ligne, à la télévision, au cinéma, à la radio, sur téléphonie mobile, dans la presse écrite de même que dans la publicité extérieure, y compris l'utilisation sur CD-ROM, DVD, BLU-RAY et tous autres supports audio-visuels et de données). Est inclus également et notamment le droit de rendre les prestations accessibles via des réseaux et moyens de communication fixes et mobiles de telle sorte que le public ou des cercles fermés d'utilisateurs puissent avoir accès à ces prestations et les utiliser aux lieux et heures de leur choix.

Le présent contrat n'impose aucune obligation d'exploitation des droits cédés, s'agissant notamment de l'utilisation publique d'une présentation. Par ailleurs, les parties conviennent que le sponsor est autorisé à divulguer le nom des participants et/ou des auteurs, sans toutefois y être tenu, sauf accord écrit contraire entre les parties.

8. Octroi de droits par le sponsor

Le sponsor accorde aux participants un droit, limité, révocable et ne pouvant faire l'objet de sous-licences, portant sur l'utilisation de son nom, de ses marques, de ses signes distinctifs et de ses logos (collectivement dénommés « marques »), exclusivement aux fins d'établissement et de dépôt de la présentation pour examen et évaluation dans le cadre du présent concours. Les participants ne sont pas autorisés à utiliser les marques du sponsor à d'autres fins que celles-ci.

9. Matériaux développés à titre indépendant

Les participants admettent qu'il est dans la nature du concours que d'autres participants, ou encore le sponsor, l'organisateur ou les entreprises qui leur sont liées utilisent, le cas échéant, dans leurs présentations ou autres matériaux, des idées ou concepts offrant des ressemblances avec les idées ou concepts de leur propre présentation. Il est admis que des ressemblances de cette nature sont le résultat de développements indépendants et que les participants ne peuvent pas en faire état pour en obtenir l'interdiction par voie d'injonction ou pour prétendre à des dommages et intérêts.

10. Jury, identification du gagnant

Les présentations seront évaluées en juin 2019 par une commission constituée à la discréction du sponsor et composée de jurés qualifiés, comprenant entre autres des coiffeurs indépendants, des journalistes de la presse spécialisée et des experts de la mode (« jury national »). Le jury national évalue les présentations sur la base de critères de même niveau qui sont les suivants (« critères du jury ») : (i) Interprétation de la tendance : la coiffure doit restituer la tendance de l'année 2019 - REMIX sans uniquement imiter la Goldwell Color Zoom Collection 2019. La présentation est notée sur son originalité et sa pertinence par rapport à la tendance. (ii) Technique de coloration et utilisation des produits : utilisation des produits de coloration Goldwell dans les règles de l'art mais également de manière innovante. (iii) Professionnalisme et caractère esthétique de la photo. À cet égard, il est tenu compte de l'aspect et de la séduction émanant de l'ensemble du look. L'harmonie de la coupe et de la couleur ainsi que l'effet produit par le look dans son ensemble sont importants.

Les cinq (5) présentations ayant reçu les meilleures évaluations suivant les critères du jury dans chaque catégorie parviennent en demi-finale du grand prix national (« demi-finalistes »). Toutes les présentations des demi-finalistes sont transmises au sponsor en vue de l'examen par un second jury (« jury central »). Sur la base des critères du jury, le jury central élit un (1) vainqueur national dans chaque catégorie. Les décisions des jurys nationaux et du jury central sont définitives et obligatoires. Tout recours juridique est exclu.

11. Prix

Le jury central élit un (1) vainqueur national dans chaque catégorie Creative Colorist, Partner Colorist, New Talent Colorist, c'est-à-dire au total 3 catégories, donc 3. Chaque vainqueur gagne un voyage pour le Global Zoom Event à Vienne les 29 et 30 septembre (grand prix International). L'organisateur peut décider à titre facultatif d'attribuer d'autres prix aux vainqueurs nationaux, p. ex. des prix en produits. Si un vainqueur national ne participe pas au Global Zoom Event, le grand prix international est annulé. Le grand prix international comprend un voyage pour le Global Zoom Event, les frais de voyage aller et retour pour le Global Zoom Event par un moyen de transport au choix du sponsor, l'hébergement dans un hôtel avec petit déjeuner à proximité du lieu de la manifestation, ainsi qu'une invitation pour le vainqueur national et son modèle pour participer à l'ensemble des manifestations du Global Zoom Event. Le choix du moyen de transport pour le voyage d'aller et de retour ainsi que la catégorie de l'hôtel appartiennent au sponsor. Le voyage et l'hébergement sont fonction des disponibilités – certaines restrictions et dates d'exclusion peuvent éventuellement s'appliquer. Le sponsor et l'organisateur déclinent toute responsabilité en cas de retards, annulations ou événements imprévus survenant du côté des agences de voyages (p. ex. compagnies aériennes, chemins de fer, etc.). Il appartient au vainqueur national et au modèle de demander en temps voulu les passeports, visas, vaccinations, etc. éventuellement requis. L'organisateur ne remplace aucun billet, bon de voyage ou certificat perdu, hors d'usage ou volé. Le vainqueur national ne peut faire valoir aucun droit au paiement en argent de la valeur du prix ou à des prix de remplacement. Les prix ne sont pas cessibles. Dans le cas où un prix serait indisponible, le sponsor se réserve le droit de le remplacer par un prix de valeur égale ou supérieure. Toutes les dépenses non spécifiquement mentionnées sont à la charge des vainqueurs nationaux. Il s'agit des : taxes, repas, pourboires, suppléments de prix de voyage et autres frais non expressément indiqués.

12. Global Zoom Event

Au cours de la Color Zoom Competition internationale du 29 septembre 2019, tous les vainqueurs nationaux présents (respectivement dénommés « vainqueurs nationaux ») s'affronteront lors d'un concours international. À l'occasion de ce concours international, chaque vainqueur national devra colorer et coiffer en direct le modèle qui l'accompagne dans le but de reproduire le look de sa photo ou de sa présentation. Chaque vainqueur national dispose d'un maximum de trois (3) heures pour reproduire son style sur scène. Cette épreuve comprend la coupe, la couleur et le coiffage. Le jury international (« jury international ») note la photo déposée auparavant par les différents vainqueurs nationaux ainsi que le résultat de leurs colorations et coiffages sur scène dans les catégories suivantes, selon un système de points correspondant aux critères définis à l'article 10.

Le jury international est composé de huit à douze (8 - 12) jurés qualifiés, désignés par le sponsor à sa seule discréction, et rassemble des coiffeurs indépendants, des journalistes de la presse spécialisées et des experts de la mode. Dans le cadre de son évaluation, chaque juré peut distribuer aux candidats un maximum de 200 points. Le vainqueur national dans chaque catégorie auquel le jury international attribue le nombre de points le plus élevé devient vainqueur international (« vainqueur international ») et se voit décerner ce titre dans sa catégorie. Chaque vainqueur international devient membre de la Goldwell Creative Team chargée de créer la future Goldwell Collection.

13. Notification

Les vainqueurs nationaux seront informés par l'organisateur en juillet 2019. **L'attribution définitive de la victoire au niveau national est subordonnée à la présentation par le participant des consentements écrits obligatoires délivrés par l'ensemble des tiers visés à l'article 6.** Si un vainqueur national potentiel ne peut être contacté dans les cinq (5) jours calendaires suivant la première tentative de notification, ou si les prix ou notifications de prix sont retournés sans avoir pu être remis à leur destinataire, ou si un vainqueur national potentiel refuse son prix ou encore en cas de violation du présent règlement officiel et des conditions qu'il énumère, le prix est annulé et peut être remis au participant qui a obtenu le nombre de points immédiatement inférieur. Un prix annulé ne peut faire l'objet d'aucun droit à dédommagement.

14. Responsabilité, limitation, exonération et exclusion de responsabilité

En déposant les documents de participation, les participants et les vainqueurs s'engagent à dégager de toute responsabilité le sponsor, l'organisateur ainsi que les entreprises qui leur sont liées, leurs partenaires, représentants, agents d'exécution, ayants droits, cessionnaires, collaborateurs et employés (conjointement dénommés « personnes exonérées de responsabilité ») en cas de perte, de préjudice matériel ou corporel, coûts ou débours de quelque nature que ce soit que le participant concerné pourrait subir dans le cadre de la préparation au concours, du voyage à destination de celui-ci ou de la participation à celui-ci, de l'utilisation du prix ou de la participation à des activités liées au concours. Cela s'applique également, dans la mesure autorisée par la loi, aux recours fondés sur la violation, prétendue ou effective, de droits de publication, droits de protection des données, droits d'auteur, droits des marques ou de tous autres droits de propriété intellectuelle.

En vertu du présent article, les personnes exonérées de responsabilité n'assument aucune responsabilité pour les dommages indirects ou immatériels ou pour les pertes de quelque nature que ce soit subies par les participants, qui surviendraient du fait de la participation au concours. La responsabilité du sponsor ou de l'organisateur est limitée à la négligence grave ou à l'acte intentionnel. En cas d'atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé, la responsabilité de la personne responsable est en outre engagée, même en cas de négligence légère. Par ailleurs, les personnes exonérées de responsabilité ne voient leur responsabilité engagée que dans les cas où peut leur être imputé le manquement à une obligation dont l'accomplissement constitue une condition primordiale à l'exécution en bonne et due forme de l'événement et dont la violation compromet l'atteinte de l'objectif ou au respect de laquelle le participant (utilisateur) est normalement en droit de s'attendre (obligation majeure). Dans ce cas, la responsabilité de la personne n'est engagée qu'à hauteur des dommages prévisibles caractéristiques de ce type de contrat. Toute responsabilité pour économies non réalisées ou tout autres dommages consécutifs indirects est exclue. Toute responsabilité pour vices matériels et juridiques qui entacherait le prix remporté est également exclue. Les limitations ou exonérations de responsabilité énoncées ci-dessus s'appliquent également à la responsabilité personnelle des collaborateurs et agents d'exécution du responsable.

Le sponsor décline toute responsabilité pour le cas où le concours ne pourrait avoir lieu, ou encore pour le cas où un prix ne pourrait être remis suite à des annulations de voyages, retards ou interruptions résultant notamment d'un cas de force majeure, d'actes de guerre, de catastrophes naturelles, de conditions météorologiques défavorables, d'actes de terrorisme ou généralement de tous autres événements sur lesquels le sponsor n'a aucune influence.

15. Consentement à la saisie, au traitement et à l'utilisation de données

En déposant sa participation au concours par la soumission de sa candidature, le participant, ainsi que son modèle, donne son consentement à la saisie, au traitement (en particulier mais non limitativement à l'enregistrement, la modification et la transmission) et à l'exploitation (utilisation) de ses nom, adresse (ville et département), représentation picturale, photo, image, portrait, voix, informations biographiques et/ou personnelles, ainsi que de la participation et de toutes les autres indications du participant (dénommées « les données personnelles ») à des fins de publicité et de marketing du sponsor et de l'organisateur, sans autre avis ou rémunération, dans les limites autorisées par la loi. Les informations et Données Personnelles fournies par les participants font l'objet d'un traitement informatique destiné au déroulement au concours ainsi qu'à des objectifs de marketing et de publicité. En ce qui concerne le traitement des Données Personnelles du participant, le sponsor et l'organisateur sont considérés comme co-responsables au sens de la loi relative à la Protection des Données Personnelles. Le responsable de la Protection des Données Personnelles de Kao Germany GmbH peut être contacté via datenschutz.de@kao. Les Données Personnelles sont traitées aux fins du Concours et à des fins associées de publicité et de marketing; le sponsor et l'organisateur s'appuient sur le consentement du participant et de son modèle ainsi que sur la contribution au concours en tant qu'intérêts légitimes comme base légale pour le traitement. Les Données Personnelles pourront être transférées à l'entité mère du sponsor et de l'organisateur, la Kao Corporation au Japon, à son département informatique aux Etats-Unis et à chacune de ses filiales si nécessaire pour les besoins du traitement des données. Tout transfert de Données Personnelles en dehors de l'Espace Économique Européen est préservé à un niveau de protection adéquat, notamment sous la forme de clauses standards de protection des données adoptées par la Commission Européenne. Le sponsor et l'organisateur ne conserveront les Données Personnelles que pendant la durée nécessaire au concours. Avec leur participation, le participant et son modèle consentent à la transmission des Données Personnelles par le sponsor aux personnes exonérées de responsabilité (article 14) ainsi qu'à d'autres tiers collaborant avec le sponsor dans le cadre de l'organisation et de la mise en place du concours. Si le sponsor envisage d'utiliser les Données Personnelles des participants à d'autres fins que celles indiquées dans le présent règlement officiel, il en informera les participants et, si nécessaire, obtiendra leur consentement. Les participants et les modèles peuvent révoquer pour l'avenir leur consentement au traitement de leurs Données Personnelles au moyen d'une déclaration unilatérale sans indication de motifs, cette révocation n'affectant pas la licéité du traitement fondé sur le consentement avant le retrait.

La révocation doit être adressée à Kao Germany GmbH, Pfungstaedter Straße 98-100, 64297 Darmstadt, Germany, charlotte.bahadori@kao.com, +49 (0) 6151 3960 556. Si le consentement est révoqué avant la fin du concours, la participation à celui-ci n'est pas possible. La mise à disposition des Données Personnelles n'est pas une obligation contractuelle ni statutaire; cependant, une participation au concours n'est pas possible sans la mise à disposition des Données Personnelles. Le participant et le modèle ont les droits suivants à l'égard du sponsor et de l'organisateur : le droit d'accès et de rectification ou d'effacement des données personnelles ou de restriction du traitement concernant leurs Données Personnelles et d'opposition au traitement ainsi que le droit à la portabilité des données. Par la suite, le participant et le modèle ont le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de surveillance. Ni le sponsor ni l'organisateur n'utilisent la prise de décision automatisée.

16. Litiges, droit applicable, tierces parties

Tous les litiges soulevés dans le cadre de la participation au concours ou de la mise en oeuvre de celui-ci relèvent :

- de la juridiction de Baar, Suisse, pour la compétition nationale
- de la législation de la République Fédérale d'Allemagne pour la compétition internationale. La juridiction compétente est celle du Tribunal de Darmstadt, Allemagne.

Découvrez nos offres complètes – pour des possibilités illimitées. | goldwell.com



Goldwell fait partie de Kao Salon Division.



Notre mission : enrichir au quotidien la vie des coiffeurs-stylistes, des propriétaires de salon et de leur clientèle à travers un partenariat de confiance, en apportant un support personnalisé au développement commercial des salons et en proposant un portefeuille exclusif salon incluant des produits innovants, des services d'avenir et un programme de formation continue inspirante.

